

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Financement du transport en commun La privatisation n'est pas une solution miracle

Québec, le vendredi 30 janvier 2004. Accès transports viables – le Regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain – s'oppose à la privatisation du transport en commun, particulièrement telle qu'elle a été présentée par le ministre des Transports du Québec M.Yvon Marcoux, c'est-à-dire la mise en concurrence partielle du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

« Le transport en commun est un service public au même titre que l'éducation et la santé. En refusant de le financer adéquatement, le gouvernement décide de ne plus assumer ses responsabilités », selon Christian Savard, coordonnateur d'Accès transports viables. Rappelons que les usagers du transport en commun subiront une nouvelle hausse de tarif de 4,1% en moyenne le 1^{er} mars prochain.

La privatisation n'est pas une solution miracle aux problèmes de financement du transport en commun. « Demain matin, ça ne donnera rien. Surtout que les partenariats publics-privés et autres mises en concurrence partielles prennent du temps à mises en place (entre 5 et 7 ans) et que le problème de financement doit être réglé maintenant; sans compter les conflits de travail potentiels que cette approche risque d'occasionner », poursuit M. Savard.

Les partenariats publics-privés qui ont du succès en Europe se contentent de confier au privé la gestion du réseau uniquement. La planification, le niveau de service, la tarification et la propriété des infrastructures et du matériel roulant restent la responsabilité du domaine public. Ce n'est pas du tout ce que présente le ministère des Transports du Québec quand il propose que différents exploitants gèrent leur propre flotte d'autobus. Ceci représente un retour à la situation des années 50.

« Le gouvernement Charest fait fausse route. Par exemple, au Royaume-Uni, on discute de la renationalisation des sociétés de transport ferroviaire, privatisées dans les années 80. La détérioration des services et des infrastructures leur a fait comprendre que la privatisation n'est pas une panacée », mentionne Pascal Laliberté, président de l'organisme

« Les propositions de privatisation du gouvernement Charest démontrent son incompréhension face à l'urgence d'agir. Les trois dernières années ont vu l'achalandage du RTC progresser et les autobus débordent. L'offre est insuffisante pour répondre à la demande et être concurrentielle face à l'automobile. À l'ère de Kyoto, la population veut prendre le virage du transport viable, mais on ne lui offre pas un service adéquat. La privatisation ne répond pas aux besoins immédiats des usagers du transport collectif. De plus, les tergiversations à ce sujet évitent au gouvernement de prendre ses responsabilités à court terme », conclut M. Laliberté.



ACCÈS
TRANSPORTS
VIABLES

Regroupement des utilisateurs et
utilisatrices des transports collectifs
et alternatifs du Québec métropolitain

Source : Christian Savard, coordonnateur
648-1242